

SYNTHÈSE

OBJECTIFS :

1. Constituer un document officiel répondant aux attentes de la réglementation.
2. Conserver une trace écrite des décisions prises.

OBJECTIFS :

1. Informer les personnes absentes.
2. Conserver une trace écrite des échanges au cours d'une réunion.
3. Préparer une prise de décision.

LE PROCÈS -VERBAL

LE COMPTE RENDU

CARACTÉRISTIQUES COMMUNES :

1. Objectif
2. Complet
3. Précis